

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU
CONSEIL CONSULTATIF MINISTÉRIEL
DE L'ÉDUCATION DE L'ENFANCE EN DIFFICULTÉ

Le mercredi 17 février 2010

8 h 30 à 16 h 30

Salle Huron
Édifice MacDonald
900, rue Bay
Toronto (Ontario)

Membres

John Wilhelm, président
Jean-Baptiste Arhanchiague
Susan Blekkenhorst
Jennifer Cantello Daw
Joanne Cripps
Tracy Grant
Ruth Jones
D^{re} Arlette LeFebvre
David Mason
Alison Morse
Lois Parkinson
Marlene Pike
Raoul Romain
Marianne Saade
Robert Savage
Joe Trovato
Linda Ward
Lynn Ziraldo, ancienne présidente/conseillère

Membres absents

Sabeena Ali
Bonny Cann
Warren Kennedy, vice-président

Membres non votants

Jane Cleve, MSEJ
Christine Hughes, MSSC
Mary Iannuzziello, MSSLD

Membres non votants absents

Jane Cousens, MFCU

Personnel du ministère de l'Éducation

Alain Broux, secrétaire intérimaire du Conseil

Teckla Bryson

Barry Finlay

Michel Laverdière

David Moore

Christine Riedel

Joanne Lee

Julie Williams

Invités

L'honorable Leona Dombrowsky, ministre

Mark Fam, Deloitte Inc.

POINT

Mot de bienvenue du président – John Wilhelm

Le président souhaite la bienvenue aux membres et au personnel du Ministère, puis fait les remarques suivantes :

- Le procès-verbal de la dernière réunion sera distribué aujourd'hui. On avait demandé aux membres d'envoyer par courriel leur approbation au président et au secrétaire.
- Les lettres mises en commun ont été publiées dans le référentiel. Les membres avaient été invités à présenter des lettres provenant de leur milieu respectif.
- La ministre Wynne a écrit au Conseil consultatif ministériel de l'éducation de l'enfance en difficulté (CCMEED) afin d'en féliciter les membres pour le travail accompli alors qu'elle était ministre de l'Éducation.
- Le président note que les Jeux olympiques ont été à la fois une source de fierté et un modèle d'inclusivité pour le Canada. Il souligne en outre l'exploit du spécialiste du cross-country Brian McKeever, premier athlète paralympique aveugle, salue la participation de Rick Hansen au relais de la torche et observe que le premier médaillé d'or canadien lors des Jeux de 2010 a été inspiré par son frère atteint de paralysie cérébrale.
- Il félicite le membre Robert Savage, qui a porté la torche, et la conseillère Lynn Ziraldo, qui fera de même en mars.

POINT

Dernières nouvelles sur l'éducation de l'enfance en difficulté – Barry Finlay

Barry Finlay, directeur intérimaire de la Direction des écoles provinciales, fait une mise à jour.

- Durant son affectation temporaire en tant que directrice intérimaire de la Direction des écoles provinciales, Julie Williams agira à titre de directrice intérimaire de la Direction des politiques et des programmes de l'éducation de l'enfance en difficulté (DPPEED).
- Sitôt que des remaniements ministériels ont lieu, les ministres changent de portefeuille. En pareilles circonstances, la conduite des affaires courantes est ralentie jusqu'à un certain point, puisque la ou le ministre entrant et son personnel sont mis au courant des dossiers et que de nouvelles relations sont tissées. Des employés qui travaillaient avec la ministre Wynne resteront en poste pendant un bref moment afin de faciliter la transition.
- Tracy Odell, ancienne chef à la DPPEED, a été nommée à la tête de la Direction de la conception et de la mise en œuvre des programmes d'accessibilité du ministère des Services gouvernementaux de l'Ontario. David Moore, du bureau du sous-ministre adjoint, agit à titre de directeur intérimaire d'ici à ce que le poste soit pourvu.
- Bill Wyman, conseiller principal en politiques, a pris sa retraite en décembre, et des entrevues ont actuellement lieu afin d'embaucher son successeur.
- Aucune décision n'a été prise pour le moment en ce qui a trait au financement de l'éducation de l'enfance en difficulté pour l'an prochain. Les subventions pour 2010-2011 seront annoncées d'ici la fin mars.

- On évoque des rapports diffusés récemment dans les médias selon lesquels le Toronto District School Board afficherait un manque à gagner de 20 millions de dollars en matière de financement de l'enfance en difficulté, ainsi qu'une lettre des surintendances de l'éducation de l'enfance en difficulté de la région du grand Toronto qui porte également sur le financement.
- Les risques de blessure en milieu de travail continuent à être une source de préoccupation, notamment la possibilité qu'un étudiant en blessant un autre involontairement donne lieu à des actes violents. Les modifications apportées récemment à la *Loi sur la santé et la sécurité au travail* auront une incidence.
- L'analyse et l'examen des volets Incidence spéciale et Équipement personnalisé se poursuivent. Parmi les recommandations pour 2010-2011, on note l'affectation de 15 % du budget aux ordinateurs et l'élimination du montant déductible de 800 \$. La technologie d'assistance continue à être un outil important, et les représentantes et les représentants du milieu de l'éducation doivent bénéficier d'une formation qui leur permettra de déployer l'équipement comme il se doit.
- Au nombre des recommandations pour 2010-2011, notons aussi l'ajout permanent de six millions de dollars au financement du conseil scolaire, somme qui sera consacrée au soutien à la dotation en personnel responsable de l'analyse comportementale appliquée (ACA). De plus, on alloue 10,8 millions afin d'améliorer l'encadrement offert aux enfants atteints de troubles du spectre autistique, ce qui permettra à chaque conseil de compter sur au moins un professionnel de l'expertise comportementale.
- La DPPEED prépare une mise à jour de sa réponse au rapport sur l'éducation de l'enfance en difficulté publié en 2008 par le vérificateur général.
- Le ministère de la Santé et des Soins de longue durée (MSSLD) continue à diriger l'élaboration d'un plan stratégique valide pour dix ans qui est consacré à la santé mentale et à la lutte contre les dépendances. Le document remis par le CCMEED à la ministre précise la contribution attendue du ministère.
- Ce ne sont pas tous les conseils scolaires qui ont coordonné leurs services avant le 31 janvier, comme l'exigeait la NPP 149. Cependant, les discussions se poursuivent à cet égard, et les conseils agissent avec diligence.
- La version provisoire de *L'apprentissage pour tous, de la maternelle à la 12^e année* suscite toujours un vif intérêt. Le ministère continue de recevoir des échos très positifs, et incite dans la foulée les intervenants à tirer profit de ces vents favorables.
- Le document *Bienveillance et sécurité dans les écoles* est presque terminé.

Discussion

- Le processus d'évaluation des risques est fondé sur une approche interactive adaptée au contenu. Les besoins des enfants varient, si bien que chaque conseil doit gérer des exigences complexes.
- On continuera à recueillir des renseignements concernant le volet Équipement personnalisé, mais les conseils profiteront d'une plus grande souplesse leur permettant de déployer les ressources correspondant à leurs besoins.
- La Ontario Public School Boards Association (OPSBA) était présente lorsque la *Loi sur la santé et la sécurité au travail* a été modifiée.

- La lettre des surintendances de la grande région de Toronto dont la presse a fait état et qui concernait le financement n'a pas encore été reçue. Lorsque ce sera le cas et qu'elle aura été analysée, le ministère y répondra.
- L'approche proposée par le D^r Douglas Willms en matière d'affectation de fonds tient compte de 12 facteurs liés aux anomalies. Ses recherches ont prouvé que ces facteurs ont une incidence sur l'apprentissage des élèves. Si une nouvelle approche était adoptée, elle serait mise en place progressivement.
- Lynn Ziraldo transmettra les renseignements concernant la conférence sur la bienveillance et la sécurité dans les écoles, qui se tiendra le 29 avril.
- Les conseils scolaires dévoileront leur grille d'évaluation des risques au moment où ils annonceront leur financement pour 2010-2011. Le Conseil en sera avisé.
- La Division du rendement des élèves exige plus de renseignements à propos du programme d'apprentissage parallèle dirigé pour élèves dispensés de la fréquentation scolaire.

Renouvellement du mandat des conseillères et conseillers

- Un nouveau processus régit les nominations et les renouvellements de mandat au CCMEED. Tous les candidats éventuels doivent postuler en ligne sur le site du Secrétariat des nominations. Six membres du Conseil admissibles à un renouvellement ont décidé de demeurer en poste pour un autre mandat. La DPPEED a envoyé une lettre aux organisations ayant des postes à combler afin qu'elles procèdent à des appels de candidatures, les intéressés devant présenter leur demande par l'entremise du Secrétariat des nominations.
- Si la DPPEED a des recommandations quant à la meilleure façon pour les organisations de souligner l'existence de postes vacants, le Conseil fera tout en son pouvoir pour les diffuser.
- La conseillère suggère de diffuser ces renseignements sur le site Web.
- Le secrétaire intérimaire du Conseil fera circuler une liste ses membres faisant état de leur mandat actuel. Cette information se retrouve également sur le site Web du Secrétariat des nominations.

Préparation en vue de la rencontre avec la ministre – Tous

Le Conseil a passé en revue les principaux points devant être abordés lors de la rencontre avec la ministre.

- Le Conseil appuie le maintien de l'enveloppe budgétaire consacrée au financement de l'éducation de l'enfance en difficulté.
- Le Conseil appuie fermement le guide *L'apprentissage pour tous, de la maternelle à la 12^e année* et est impatient de voir quelles en seront les retombées. Il s'agit d'une ressource précieuse, même sous sa forme provisoire actuelle.
- Le Conseil souhaite aujourd'hui mettre l'accent sur les transitions et l'examen des Services auxiliaires de santé dans les écoles.
- Les CCED et la santé mentale sont deux dossiers qui figurent toujours à l'ordre du jour du Conseil.

POINT

Mot de la ministre – L'honorable Leona Dombrowsky

La ministre de l'Éducation, l'honorable Leona Dombrowsky, commente brièvement les activités du Ministère et répond aux questions. Voici les points saillants :

- La ministre se présente et souligne qu'elle a entre autres été conseillère scolaire, en plus d'être membre du CCED. Elle remercie les membres du CCMEED pour leur travail, et ajoute que leur avis est important autant pour elle que pour le gouvernement.
- Elle revient sur son expérience en tant que membre du CCED, en soulignant que les discussions étaient axées sur la prestation de services aux élèves ayant des besoins particuliers.
- Le programme du Ministère met l'accent sur la réussite des élèves et la réduction des écarts en matière de rendement. Aider le secteur à améliorer le rendement des élèves et renforcer l'inclusivité du système d'éducation sont deux priorités incontournables.
- Puisque le CCMEED a des antennes dans le secteur, la ministre est impatiente de connaître l'avis de ses membres.

Le président souhaite la bienvenue à la ministre et y va de quelques commentaires.

- Le CCMEED travaille ardeur afin de renforcer la capacité du système à permettre aux élèves de réaliser leur potentiel. Le Conseil croit qu'il est important que le financement de l'éducation de l'enfance en difficulté se fasse toujours sous forme d'enveloppe budgétaire.
- C'est avec beaucoup d'enthousiasme que le Conseil appuie la version provisoire du guide *L'apprentissage pour tous*.
- Le Conseil a récemment transmis à l'ancienne ministre des recommandations concernant le renforcement de la capacité des CCED et la santé mentale. La réunion d'aujourd'hui portera principalement sur les transitions et sur l'examen des Services auxiliaires de santé dans les écoles (SASE) mené par le ministère de la Santé.

POINT

***L'apprentissage pour tous* – Julie Williams**

Julie Williams, directrice intérimaire de la DPPEED, présente au Conseil les toutes dernières nouvelles concernant la version provisoire du guide *L'apprentissage pour tous*.

- Julie Williams remercie le CCMEED pour son soutien et réitère sa volonté de garder le Conseil au fait des développements.
- Le ministère poursuit sa série de rencontres avec 11 des principaux conseils scolaires et continue à travailler avec ses partenaires affiliés. Il insiste sur la nécessité de s'inspirer de *L'apprentissage pour tous* pour élaborer un document consacré à l'éducation pour tous.
- Certains considèrent encore que *L'apprentissage pour tous* est une ressource qui ne concerne que l'éducation de l'enfance en difficulté.
- Des exemples types de journées pédagogiques seront élaborés afin d'améliorer la qualité des activités offertes en 2010-2011.

- Les fédérations d’enseignantes et d’enseignants sont impatientes de fournir leurs commentaires.
- Les commentaires peuvent être soumis aux conseils principaux et au moyen d’un lien qui se trouve sur le site Web du Council of Ontario Directors of Education (CODE).
- La version définitive du guide sera présentée au CCMEED avant sa publication, prévue pour le printemps 2011.

Discussion

- Julie discutera avec la Direction de la mise en œuvre, de la formation et de l’évaluation dans le cadre des initiatives de la réussite des élèves de l’apprentissage jusqu’à l’âge de 18 ans et avec le Secrétariat de la littératie et de la numératie afin de s’assurer que *L’apprentissage pour tous* sera reproduit dans leur matériel didactique.
- Le Cadre pour l’efficacité des écoles et les plans d’amélioration des conseils scolaires faciliteront l’amélioration continue en se déployant dans les écoles mêmes, et il est possible d’inclure *L’apprentissage pour tous* à ce processus.
- La nouvelle note de service concernant les journées pédagogiques a été publiée et porte entre autres sur l’apprentissage des jeunes enfants.

POINT

Apprentissage des jeunes enfants – Julie Williams, Michelle Braakman (Direction des politiques et des programmes d’apprentissage des jeunes enfants), Joanne Lee

Julie Williams, directrice intérimaire de la DPPEED, Michelle Braakman, chef à l’Unité de la planification et de la conception en matière d’apprentissage des jeunes enfants de la Direction des politiques et des programmes d’apprentissage des jeunes enfants ainsi que Joanne Lee, conseillère principale en politiques à la DPPEED, font part au Conseil des dernières nouvelles à propos du Programme d’apprentissage des jeunes enfants. Voici les points saillants :

- Michelle Braakman brosse un portrait rapide du Programme d’apprentissage des jeunes enfants et de la tangente qu’il emprunte. (On peut consulter cette présentation.)
- Elle évoque la vision de l’apprentissage des jeunes enfants contenue dans le rapport de M. Pascal, en résume les recommandations, explique ce que cette recherche nous apprend et aborde l’engagement du gouvernement, les principales composantes du jour prolongé intégré, la question des partenariats locaux, l’état actuel de la situation et quelques-uns des principaux aspects à considérer.
- Le Programme d’apprentissage des jeunes enfants est fondé sur une approche continue qui permet aux élèves d’apprendre sans coupure. On en élabore actuellement le curriculum, et un document combinant les programmes du jardin d’enfants et de la maternelle devrait voir le jour au printemps.
- Le programme de jour prolongé intégré est une initiative payante qui sera menée par des éducatrices et des éducateurs de la petite enfance.
- La Direction est très active sur le terrain, formant les directions d’école et sollicitant la participation du personnel enseignant, des éducatrices et des éducateurs de la petite

enfance et des conseils scolaires afin de renforcer l'esprit d'équipe et de permettre à tous d'examiner un document provisoire consacré à l'initiative.

- Joanne Lee aborde le Programme d'apprentissage des jeunes enfants sous l'angle de l'éducation de l'enfance en difficulté. Elle met l'accent sur les programmes et services en place ainsi que sur les attentes pour 2010-2011. (On peut consulter cette présentation.)
- Alors que les préparations en vue de la première année de mise en œuvre se poursuivent, l'objectif est d'offrir une prestation de services continue, et on mise à cette fin sur l'aide d'un groupe de référence dont Sandy Palinski assure la coprésidence.
- Il faut tenir compte de certaines considérations à long terme lorsqu'il est question des élèves ayant des besoins particuliers et de la continuité du service. Les conseils solliciteront l'aide de leurs partenaires afin d'assurer un déploiement sans heurt. Les SASE contribueront aussi à faciliter la transition des élèves vers ce nouveau programme.
- Le président du Conseil demande à tout membre voulant représenter le CCMEED au sein du groupe de référence de l'en aviser.

Discussion

- Il demeure pour l'instant impossible de déterminer si le Programme d'apprentissage des jeunes enfants entraînera une hausse de la demande de services liés à l'éducation de l'enfance en difficulté. À l'heure actuelle, deux critères de prestation importants sont l'espace disponible et l'incidence sur les besoins locaux en matière de services de garde.
- La Division de l'apprentissage des jeunes enfants tente de trouver des moyens de stimuler la participation des parents et d'améliorer la communication.
- Les éducatrices et les éducateurs de la petite enfance sont membres de l'Ordre des éducatrices et des éducateurs de la petite enfance. La répartition des rôles et responsabilités pose-t-elle problème? Le Programme d'apprentissage des jeunes enfants reposera sur le travail d'équipe : chaque professionnel participant mettra son expertise à contribution dans la salle de classe. Le curriculum contiendra une description générale de la démarche préconisée. Le volet « jour prolongé intégré » sera assuré par les éducatrices et les éducateurs de la petite enfance.
- La mise en place d'un programme à temps plein, une idée toujours à l'étude, dépend des besoins des enfants. La DPPEED travaille actuellement avec certains des principaux conseils scolaires afin de recueillir des renseignements sur les pratiques exemplaires en matière d'évaluation et d'intervention.
- La question de la responsabilité en matière de dépistage est soulevée, et il reste encore à déterminer si ce dossier demeurera l'affaire des services de santé municipaux. Michelle se chargera de consulter les collègues et de faire part au Conseil des commentaires recueillis.
- Les éducatrices et éducateurs de la petite enfance font partie du personnel du conseil scolaire. La possibilité de leur offrir une formation additionnelle sur l'éducation de l'enfance en difficulté n'a toujours pas été abordée.
- Il n'y a pas de changement important à prévoir quant au soutien accordé aux élèves profitant des services liés à l'éducation de l'enfance en difficulté.
- Le président du Conseil souligne que la présence de personnel aux compétences multidisciplinaires enrichit le milieu d'apprentissage, en plus d'augmenter les possibilités de repenser les approches du service.

POINT

Comités consultatifs pour l'enfance en difficulté (CCED) – Julie Williams, Christine Riedel, Fausto Iannialice

Julie Williams, directrice intérimaire, Christine Riedel, agente d'éducation, et Fausto Iannialice, analyste des données et de la recherche, tous trois de la DPPEED, présentent au Conseil les dernières nouvelles concernant les CCED. Voici les points saillants :

- Les recommandations du CCMEED visant à renforcer la capacité des CCED sont passées en revue. (On peut consulter cette présentation.)
- On présente à la ministre les dernières nouvelles concernant le plan de travail, la note de service de la ministre et le site Web des CCED consacré à l'apprentissage en ligne.
- Un plan de travail a été élaboré afin de donner suite aux recommandations.
- Une note de service a été préparée et en est à l'étape de l'approbation.
- Christine Riedel a été choisie comme la personne-ressource de la DPPEED. Ses coordonnées apparaîtront donc dans les communications du CCED.
- Après avoir procédé à l'examen du site Web d'apprentissage en ligne des CCED en recourant à des consultations, à des groupes de discussion et à un sondage, la DPPEED recommande qu'on y intègre un mécanisme de rétroaction, et souligne qu'il est possible d'en faire un outil efficace favorisant la communication entre les CCED et le ministère.
- On demande aux présidents des CCED de s'inscrire auprès de Christine afin qu'ils reçoivent une copie des notes de service et des mises à jour du ministère concernant l'éducation de l'enfance en difficulté, et qu'elles soient accessibles sur le site Web.
- La DPPEED a récemment embauché un agent d'éducation francophone qui participera à la mise en œuvre de cette initiative.
- On demande au CCMEED de mieux préciser ses recommandations et leurs buts aux fins d'examen et de fournir une liste des intervenantes et intervenants en éducation de l'enfance en difficulté afin de s'assurer que toutes les organisations et tous les associés y figurent.
- Le plan de travail sera entre autres élaboré à partir de consultations avec les CCED, les conseils scolaires, le CCMEED et les intervenants pertinents. Ces consultations porteront sur la communication, le site Web du CCED consacré à l'apprentissage en ligne et les ressources en formation. On demande au CCMEED de donner son avis quant aux questions qui devraient être posées à cette occasion.
- On rappelle aux agentes et aux agents des bureaux régionaux ainsi qu'aux membres du CCMEED de quelle manière ils peuvent collaborer à la formation des CCED.
- On propose qu'un lien sur le site des CCED mène au référentiel public du CCMEED.
- Le président du Conseil propose que l'on organise une téléconférence afin de recueillir les commentaires sur les consultations. Christine rencontrera Alison pour discuter des dates possibles. Le président souligne également que ces discussions pourront se poursuivre lors de la prochaine réunion du Conseil, qui se tiendra en juin.

POINT

Questions et réponses concernant trois ministères – Christine Hughes (ministère des Services sociaux et communautaires), Jane Cleve (ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse) et Mary Iannuzziello (ministère des Soins de santé et de longue durée)

Christine Hughes, chef au ministère des Services sociaux et communautaires (MSSC), Jane Cleve, chef des politiques relatives aux besoins particuliers au ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse (MSEJ) et Mary Iannuzziello, conseillère en programmes au ministère des Soins de santé et de longue durée (MSSLD), y vont d'une mise à jour avant l'heure. Voici les points saillants de la période de questions et réponses.

Discussion

- Jane Cousens, conseillère principale en politiques au ministère de la Formation et des Collèges et Universités (MFCU), ne pouvait être parmi nous aujourd'hui, mais elle nous a cependant transmis des copies de la mise à jour du MFCU. On demande aux membres du Conseil de l'examiner et de transmettre toute question au secrétaire d'ici deux semaines.
- Le MSSC met actuellement l'accent sur le secteur des services aux personnes ayant une déficience intellectuelle et sur la manière dont y est gérée l'entrée en vigueur de la nouvelle loi.
- La stratégie de communication soulève certaines préoccupations, et on redouble d'efforts afin d'améliorer la diffusion du message.
- Le matériel lié à la *Loi sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario* est très bien fait, mais le DVD contient une erreur, puisque « trouble d'apprentissage » y est classé sous « déficience intellectuelle ». Christine en avisera le service responsable des DVD.
- Jane Cleve représente le MSEJ au nom de Susan Capling. Son intervention est axée sur les SASE, le programme Connexions pour les élèves, le Programme d'apprentissage des jeunes enfants et le Cadre stratégique ontarien des services de santé mentale aux enfants et aux jeunes.
- Le MSSLD procède en collaboration à l'examen des SASE.

POINT

Examen des Services auxiliaires de santé dans les écoles – Mark Fam, Deloitte Inc.

Mark Fam, de Deloitte Inc., présente les grandes lignes du projet ainsi que l'approche préconisée en matière de consultation.

- L'équipe de projet, le contexte dans lequel celui-ci s'inscrit ainsi que le plan font l'objet d'un survol. (On peut consulter cette présentation.)
- On examine le plan de consultation des intervenants, donne un aperçu préliminaire du cadre d'évaluation et discute des prochaines étapes et des activités à venir en lien avec le projet.
- On donne les coordonnées des personnes avec qui communiquer pour toute question supplémentaire.

Discussion

- Un plan préliminaire sera peaufiné grâce aux commentaires recueillis sur le terrain et auprès de nos intervenants. L'examen portera notamment sur la coordination de la prestation des services, mais non sur le financement. Le sondage sera accessible à la mi-avril.
- On trouve un groupe de discussion portant sur le projet dans la communauté des écoles privées, et un autre dans celle de l'enseignement à domicile. Ouvert aux suggestions, Deloitte peut implanter de tels groupes dans d'autres milieux.
- Par rapport aux services de santé dans les écoles, on invite les membres du Conseil à faire part de leurs points de vue concernant les rôles des intervenants, les modèles à suivre et les problèmes relevés.
- Le rapport final sur l'examen des SASE doit être déposé le 31 juillet. S'ensuivra le processus de consultation qui devrait avoir lieu en septembre, et non au mois d'août. Le président du Conseil officialisera le tout en envoyant une lettre au ministère.

POINT

Transitions – Tous

Ruth Jones anime une discussion portant sur les moyens de rendre les transitions plus efficaces. Voici les points saillants :

- On exprime des préoccupations au sujet des transitions, tout en tentant de cerner ce qui fait leur efficacité.
- On évoque la nécessité de rendre obligatoire la planification de la transition.
- On discute des collaborations avec le milieu.
- La NPP 140 portait sur les enfants atteints de troubles du spectre autistique.
- Le ministère de l'Éducation a publié un guide sur les transitions en 2002.

Discussion

- Le Upper Grand DSB mise sur des pratiques exemplaires en matière de transition et sur un programme efficace de sensibilisation des parents, ces derniers ayant aussi accès à un cartable de ressources.
- La transition de l'élémentaire au secondaire soulève des préoccupations.
- Les transitions de la 8^e à la 9^e année soulèvent certains problèmes aux yeux des syndicats. David compte indiquer qu'il s'agit là d'un obstacle et transmettre ses commentaires par écrit au président du Conseil.
- Sur le site Web du MFCU, un lien donne accès à une feuille de mises à jour. On demande aux membres du Conseil de la consulter et de transmettre leurs commentaires au secrétaire.
- On note un manque de participation des parents dans les transitions de la 7^e à la 12^e année. Certains croient qu'il y a rarement un véritable plan de transition en place.
- L'étude de l'aspect comportemental ou émotionnel de la transition s'intéresse aux facteurs environnementaux, aux chevauchements et à la préparation progressive de l'élève, le changement pouvant causer de l'anxiété, etc.

- Le rapport du vérificateur général a souligné la nécessité d'accroître la responsabilisation.
- Marlene enverra à Ruth un cadre définissant les éléments essentiels.
- S'il peut être stimulant d'apporter des changements à la façon d'orchestrer la transition de la 8^e à la 9^e année, on souligne que les élèves surdoués ne sont pas visés par cette exigence d'un plan de transition.
- Pour que la transition des élèves ayant des besoins très complexes se fasse harmonieusement, il faut prévoir de 2 à 3 ans de planification.
- Le plus récent document du Conseil consacré aux transitions sera remis aux membres, ce qui donnera le coup d'envoi à un nouveau groupe de travail dont les activités commenceront lors de la prochaine réunion du CCMEED.

POINT

Table ronde du CCMEED – Tous

Le président demande aux membres de bien vouloir, à l'avenir, transmettre électroniquement au secrétaire, avant les réunions, les principales nouvelles concernant leur secteur respectif. Ces nouvelles seront versées dans le référentiel du CCMEED.

Troubles profonds du développement et autisme – Jennifer Cantello Daw

- Certains conseils scolaires rencontrent des problèmes du fait qu'ils n'utilisent pas les mêmes logiciels à l'élémentaire et au secondaire.
- On souligne l'existence d'un projet de différenciation pédagogique.
- Certaines écoles ont mis en œuvre avec succès la NPP 140.
- Les élèves atteints du syndrome d'Asperger ont besoin d'un soutien accru.
- On exprime des préoccupations quant à la responsabilité en matière de plans d'enseignement individualisés (PEI).

Aides-enseignantes et aides-enseignants – Lois Parkinson

- Peu de commentaires sont reçus.
- Il faut mettre en place une formation standard pour garantir l'efficacité. La NPP 140 et les stratégies d'ACA ne suffisent pas.
- Des refus de travail sont à prévoir si les risques de blessure ne sont pas réduits.

Directions (Marlene Pike):

- L'Ontario Principals' Council (OPC), le Catholic Principals' Council of Ontario (CPCO) et l'Association des directions et directions adjointes des écoles franco-ontariennes (ADFO) ont envoyé un courriel décrivant brièvement le CCMEED. Des commentaires ont été reçus dans la foulée.
- L'équipe centrale sur les troubles du spectre autistique réagit favorablement, tout comme les membres du partenariat de l'Est de l'Ontario.

Personnel médical (D^{re} Arlette LeFebvre) :

- L'obésité est l'un des problèmes majeurs auxquels doivent faire face les pédiatres.
- Selon une récente étude de la Kaiser Family Foundation, les enfants consacrent en moyenne plus de 7,5 heures par jour aux médias de divertissement.

Orthophonistes (Ruth Jones) :

- Il faut recourir aux formulaires de collaboration lors des rencontres avec des associations professionnelles.
- Le Programme d'apprentissage des jeunes enfants à temps plein donne l'occasion de trouver des solutions aux problèmes de langage et de littératie. Il faut chercher une façon d'offrir un service de soutien et d'assister les enfants ayant des besoins particuliers tout au long de la journée.
- On espère que l'engagement des parents sera plus sollicité..
- Les équipes qui travaillent dans les écoles doivent suivre une formation sur l'ABA.
- Le programme d'intervention comportementale intensive favorisera les liens avec les PEI.
- Les SASE suscitent beaucoup de discussions.
- Les outils d'évaluation de l'initiative provinciale relative à l'évaluation du rendement des élèves selon des attentes différentes (ERAD) sont prêts. Des recommandations concernant les forces et les faiblesses de ces outils seront formulées à la fin de l'année.

Handicap physique (Alison Morse) :

- Il faut absolument se pencher sur les difficultés de communication, notamment par rapport au français. Peut-on faire un suivi auprès du bureau régional?
- On discute du programme régional sur l'autisme axé sur les élèves ayant des troubles du spectre autistique et des troubles du langage.

Conseillères et conseillers scolaires (Linda Ward) :

- Au nombre des problèmes figurent le financement, les besoins médicaux des élèves et les demandes des parents. Certains parents envisagent d'intenter une action en justice.
- Il est question du programme de résolution de conflits.

Anomalies multiples (Tracy Grant) :

- Elle communique avec les responsables du secteur par courriel, par télécopieur et par téléphone.
- Les besoins sont complexes et diversifiés dans ce domaine.
- L'administration provinciale souhaite collaborer.

Élèves surdoués (David Mason) :

- On suggère que le Conseil élabore un schéma précisant où devraient être déployés les services en éducation de l'enfance en difficulté. Le président du Conseil indique qu'il présentera l'idée aux membres du comité exécutif et rendra compte au Conseil des commentaires recueillis.

Troubles affectifs et anomalies de comportement (Robert Savage) :

- Il commence tout juste à créer des liens avec les gens du secteur.

Psychologues (Joe Trovato) :

- La mise en œuvre du projet de loi 157 [Loi de 2009 modifiant la Loi sur l'éducation (sécurité de nos enfants à l'école)] et de ses règlements connexes se heurtera à des problèmes sur le terrain.
- On doit étendre l'ABC de la santé mentale.
- Il faut enrichir le site Web du ministère pour assister le personnel enseignant au secondaire et les parents.
- Utiliser Survey Monkey en anglais et en français.

Handicap de développement (Susan Blekkenhorst) :

- Les commentaires envoyés par les parents et les organismes sont généralement négatifs.
- Dans le cas des anomalies, on parle plus souvent de ce qui n'est pas fait que de ce que l'on peut faire.
- Existe-t-il d'autres techniques d'évaluation adaptées aux élèves ayant un handicap de développement?

Enseignantes et enseignants/communauté francophone (Jean-Baptiste Arhanchiague) :

- Dans l'est de l'Ontario, pour ce qui est des élèves ayant des troubles du spectre autistique, un partenariat fructueux lie le Centre hospitalier pour enfants de l'est de l'Ontario et trois conseils scolaires francophones.
- Les élèves agressifs autistiques devraient rester en classe avec un soutien adéquat.
- Lorsque des enseignantes et des enseignants remplacent des collègues en congé de maladie, il leur arrive fréquemment de ne pas savoir comment intervenir auprès de tels groupes d'élèves.

Difficulté d'apprentissage (Raoul Romain) :

- Il est agréable d'écouter les conversations, et on remercie l'interprète.
- Il faudra réaliser des consultations avant de revenir sur le sujet.

Surdité/surdité partielle (Joanne Cripps):

- Aucun point.

POINT

Comité plénier et résolutions – Tous

Dates des prochaines réunions du Conseil :

- Les 9 et 10 juin 2010
- Les 13 et 14 octobre 2010

POINT

Mot de la fin – John Wilhelm

Le président remercie tous les membres du Conseil, le personnel du ministère et les invités pour leur contribution à la réunion, qui a été productive. Pour terminer, il souligne quelques points :

- Il faut encourager le ministère à aller de l'avant avec L'apprentissage pour tous, de la maternelle à la 12e année.
- On attend avec impatience le rapport final sur l'examen des SASE, et on espère que la période de consultation sera prolongée jusqu'à l'automne pour que les conseils scolaires soient davantage en mesure d'intervenir.
- On rappelle aux membres du Conseil de lire le procès-verbal de la réunion d'octobre 2009, et d'envoyer leur approbation au président et au secrétaire du Conseil. Une fois approuvé, le procès verbal sera traduit.
- Les demandes de remboursement des dépenses doivent être reçues avant la fin février.
- Un sondage Survey Monkey sera envoyé aux membres pour recueillir leurs commentaires sur la réunion.

Clôture de la réunion